



Brève n° 4 du 10/03/2011

Toutes et tous Respectés

A l'occasion de la journée internationale de la femme, la CFDT-INRA s'inscrit pleinement dans la campagne publicitaire à caractère humoristique qui vise à rappeler à chacun les progrès à réaliser dans nos sociétés pour parvenir à plus d'égalité, et pas seulement professionnelle.

Elle vous informe sur la journée organisée le 1er mars " 24 H sans nous" par le collectif "la journée sans immigrés" dont la CFDT est membre. Une façon de prôner une société plus ouverte, enrichissante pour tous à tout point de vue et qui correspond à la réalité.

Elle relaye enfin la prise de position de la CES (Confédération européenne des syndicats) qui rejette les récentes déclarations du gouverneur de la BCE (Banque centrale Européenne) qui affirme que "l'augmentation des salaires serait commettre l'erreur ultime".

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME - 08 MARS

Depuis un siècle, le 8 mars est la date de célébration de la journée internationale des femmes partout dans le monde.

En effet, le 8 mars 1910, une Confédération internationale de femmes socialistes de tous les pays, réunie à Copenhague, revendiquait haut et fort le droit des votes pour les femmes... Depuis 1977, le 8 mars a été décrété Journée Internationale de la femme par l'ONU.

Avec le temps, les avancées obtenues dans nos sociétés occidentales peuvent parfois nous apparaître naturelles. Or ces acquis-droit de vote, droit à la propriété, droit à un travail rémunéré, droit à l'avortement- ne doivent pas être minorés. Ils sont le fruit de batailles sociales, syndicales et féministes qui ont forgé nos sociétés contemporaines. Dans d'autres endroits du monde, où les droits des femmes ne sont encore qu'un rêve, ces acquis sont regardés en modèle.

Cette année, la CFDT lance dans les entreprises une campagne qui prendra la forme d'affiches humoristiques et décalées (avec tract et badge) afin d'inciter les équipes syndicales et les directions d'entreprise à entamer des négociations sur l'égalité professionnelle. De ce fait, à partir du 1er janvier 2012, les entreprises qui n'auront pas mis en place des mesures pour supprimer les inégalités de salaire entre hommes et femmes seront financièrement sanctionnées. Ces mesures seront de préférence intégrées dans un accord collectif.

La question de l'égalité salariale se pose également dans les fonctions publiques où les postes de responsabilité restent encore majoritairement occupés par des hommes. Ne laissons pas, passer l'opportunité de faire avancer ce pour quoi nous nous battons depuis tant d'années.

(Source Syndicalisme Hebdo n° 3301 - 3 mars 2011)

LA JOURNEE SANS IMMIGRES - 1ER MARS

Le 1er mars est la date anniversaire de l'entrée en vigueur du "Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile", plus connu sous le nom de Code des étrangers. Cette loi de 2005

favorise une immigration choisie sur des critères économiques. Or, si les immigrés " pèsent " une douzaine de milliards d'euros dans notre économie, comme l'affirme un article récent de *Courrier International*, et s'ils paient une partie de nos retraites, le collectif "La journée sans immigrés", dont la CFDT est membre, refuse de voir l'apport de l'immigration sous ce seul angle. Sans calcul partisan, ni a priori idéologique, le collectif a exprimé ce 1er mars sa fierté d'appartenir à une communauté riche des apports hérités de parcours individuels et collectifs différents.

Cette année "La journée sans immigrés a sus prendre un tour festif via des rencontres, des apéros, des débats, organisés un peu partout en France.

(Source CFDT magazine n°371 - mars 2011)

<http://www.la-journee-sans-immigres.org/>

SALAIRE EN EUROPE - LA POSITION DE LA CES

La Confédération européenne des syndicats (CES) a sévèrement mis en garde contre le risque que l'Europe ne devienne une puissance quasi coloniale en intervenant dans la formation des salaires et en dérégulant les systèmes de négociations collectives. Ce sont les marchés financiers alimentant les hausses de valeurs irrationnelles, et non les salaires, qui sont responsables de cette crise.

Il est profondément injuste de transférer maintenant la charge de la crise sur les salaires et les travailleurs alors que ceux qui ont profité de la spéculation sont libres de vaquer à leurs affaires comme par le passé. La CES avertit qu'elle n'acceptera pas un système de gouvernance économique ou une modification du Traité européen qui ferait des salaires le seul instrument d'ajustement.

Comme l'a déclaré John Monks, Secrétaire général de la CES : " Des salaires flexibles rendront les choses pire encore. Ils déséquilibreront l'économie en favorisant les tendances déflationnistes ou inflationnistes tout en aggravant les inégalités. **Les responsables politiques doivent réévaluer le rôle des salaires qui doivent agir comme un pôle d'ancrage nominal de l'économie en stimulant la demande**". Réagissant aux propos de Jean-Claude Trichet gouverneur de la BCE pour qui "augmenter les salaires serait l'erreur ultime".

John Monks a ajouté : " si la BCE y regardait de plus près, elle verrait qu'empêcher la hausse des salaires réels nuirait à la croissance économique et à l'emploi et ralentirait l'économie davantage encore".

par définition, tous les pays ne peuvent, à l'instar du modèle allemand, générer une croissance reposant sur les exportations ; une stimulation domestique est nécessaire. Les banquiers, au coeur de ce qui a provoqué la crise, sont, soit dit en passant, de retour aux affaires et aux bonus comme auparavant. **J'invite le Président Trichet à adresser ses messages sévères concernant les salaires aux bonnes personnes - les responsables des banques et autres dirigeants des marchés financiers - et de ne pas s'occuper de nous**".

(Confédération européenne des syndicats)

(European Trade Union Confederation)